



DURÉE

1/2 jour - 3 h 30

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

6 personnes maximum

TARIF

600 € / 900 €

Identification de l'action

Formation : HSAS

Référence : PROG-FPHSASMANAGER - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : permettre aux participants de comprendre, prévenir et traiter les situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, en intégrant le rôle des acteurs internes, les obligations de l'employeur et les dispositifs de signalement. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le rôle du référent, du manager, du CSE et de l'employeur vis-à-vis des salariés.
- Caractériser le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et les situations à risque.
- Mettre en œuvre les dispositifs de signalement, de remontée d'information et d'accompagnement.
- Adopter un comportement exemplaire et appliquer une procédure type ou existante.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Encadrants, dirigeants ou toute personne devant être sensibilisée aux risques liés aux violences internes de type harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Prérequis : Savoir lire le français.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 1/2 jour - 3 h 30

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 6 personnes maximum

Format : 100 % présentiel : 3 h 30.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Rôle du manager et cadre de prévention

- Cadre réglementaire et juridique de la lutte contre le harcèlement sexuel.
- Rôle du manager, des référents CSE/employeur et moyens d'action.
- Acteurs concernés : qui alerter et comment remonter l'information.

Séquence 2 - Caractériser les situations HS/AS

- Harcèlement moral et sexuel; agissements sexistes.
- Identification des cas de harcèlement et des comportements à risque.
- Repères jurisprudentiels en matière de comportements sexistes et de harcèlement.

Séquence 3 - Dispositifs de signalement et d'accompagnement

- Dispositifs mis en place par l'employeur et procédures internes.
- Circuits de signalement, accompagnement et communication des informations.
- Posture d'acteur : comportement exemplaire au quotidien.

Séquence 4 - Mise en pratique et transfert

- Jeux de rôles rapides, études de cas et utilisation de fiches de remontées.
- Application d'une procédure type ou prise en compte de la procédure existante.
- Formation contextualisée à l'organisation de l'entreprise; support remis et pack documentaire de mise en œuvre.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 600 € (départements 50 et 14), autres départements nous contacter. 900 € / 2 sessions par jour. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2025 : 100 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, référent des formations CSE au sein de deux organismes agréés par la DREETS pour la formation SSCT du CSE. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.